

**SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 12 mai 2025 à 19 heures 30**

suivant convocation aux Membres
en date du 5 mai 2025

Présidence : Le maire, Vincent STRICH

Membres présents : Mmes & MM. Isabelle ALLOUCHE ; Sophie DIENER (à partir du point 4) ; Germain JUNG ; Pierre MALATRÉ ; Angélique MARTIN ; Jérôme PRUVOT ; Jean-Philippe RUBERT ; Sonia SCHMITZ ; Géraldine SCHURDER ; Céline WALTERSBERGER et Denis WACH.

Membres absents excusés : Mme Laetitia NASTASI et M. Christian ENTZ.

Secrétaire de séance : Mme Angélique MARTIN.

Début de séance : 19h41

0-0-0-0-0-0-0-0

PROCURATIONS

M. Christian ENTZ donne pouvoir à M. Jean-Philippe RUBERT ;
Pour le représenter au Conseil municipal du 12 mai 2025 à 19 heures 30, pour prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes, signer tous documents, et généralement faire le nécessaire.
Le Conseil prend connaissance du document original de procuration.

1/ NOMINATION du ou de la secrétaire de séance

Le Conseil municipal nomme Mme Angélique MARTIN en qualité de secrétaire pour cette séance.
Avis favorable à l'unanimité

2/ ACCEPTATION du dernier P.V.

Suite à la transmission du P.V. de la séance du 31 mars 2025 ; aucune remarque n'est formulée quant au précédent procès-verbal.
Le P.V. est approuvé à l'unanimité par 12 voix POUR (11 + 1 procuration).
Le PV est signé séance tenante par les membres présents.

3/ Emplois-jeunes pour cet été

Nous avons reçu 4 candidatures pour une demande d'emploi cet été :

- M. Diego ADAM--CASTILLO ;
- M. Antoine GROELLY ;
- Mme Isoline MARTIN et
- M. Noah OTT.

Les périodes de travail restent fixées à 2 semaines maximum pour chaque jeune.

Le planning de présence sera défini avec l'agent technique. De nombreux travaux sont en prévision bien que les tâches restent toujours restreintes compte-tenu de la catégorie d'emploi qui consiste à proposer une 1^{ère} expérience professionnelle à des jeunes de moins de 18 ans.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité par 12 voix POUR (11 + 1 procuration) pour l'emploi de ces 4 candidats aux périodes qui seront définies.

Arrivée de Mme Sophie DIENER

4/ Acceptation des avenants au marché public « extension du réseau de chauffe »

Dans le cadre du marché public en cours, le bureau d'études SCHLIENGER nous a transmis 2 avenants relatifs aux travaux d'extension du réseau de chaleur vers l'église, lesquels se définissent ainsi :

Lot 2 : RESEAU DE CHALEUR ; Entreprise TP3F de Blotzheim

Le montant du marché initial qui était de 172 087,82 € HT (206 505,14 € TTC) est porté à 196 977,62 € HT (236 373,14 € TTC) suite à l'avenant n°1 du 03/04/2025 établi pour un montant de **24 890.00 € HT** (29 868,00 € TTC).

Lot 3 : CHAUFFAGE-BÂTIMENTS ; Entreprise MULLER Climatisation de Héisingue

Le montant du marché initial qui était de 58 973,22 € HT (70 767,86 € TTC) est porté à 59 709,42 € HT (71 651,30 € TTC) suite à l'avenant n°1 du 28/01/2025 établi pour un montant de **736,20 € HT** (883,44 € TTC).

Le montant total des avenants est de **25 626,20 € HT** (30 751,44 € TTC).

De l'avis quasi général, il conviendrait de revoir le BET SCHLIENGER ainsi que l'entreprise concernée pour avoir des précisions sur les caractéristiques de ces avenants.

Nous prendrons contact pour organiser un rendez-vous très rapidement.

En conséquence, la décision est reportée à l'ordre du jour de la prochaine séance prévue en juin.

5/ Informations SLA

Commission « Mobilité douce-Pistes cyclables et sentiers pédestres » : une réunion s'est tenue le mardi 29 avril dernier. Parmi les points évoqués : le raccordement entre Héisingue et Saint-Louis est en cours de création avec l'obtention de 80% de subventions.

Les panneaux d'indications pour les circuits des « manoirs » seront remplacés et mis en place d'ici la fin de l'année ; le maire se charge de rencontrer Mme BITONTI prochainement pour ce sujet.

Commission "Eau" : 11 communes de SLA sont particulièrement exposées/concernées par la pollution aux PFAS, (les PFAS sont des composés chimiques. Ces substances ont la particularité d'être particulièrement stables, ce qui fait qu'elles se dégradent très peu et sont donc très persistantes).

Des dépenses importantes résultent de cette conséquence : 6.5 millions d'euros pour des unités de traitement ; 250 000 € d'achat de bouteilles d'eau ; ...

Toutefois, il est à noter qu'aucune augmentation du prix de l'eau n'est prévue en 2025 comme en 2026. SLA compte sur l'euroairport et l'Etat en tant que « partenaires financiers » ainsi que les 4,5 millions de bénéfices enregistrés pour couvrir une partie des dépenses à venir.

Commission « Assainissement » : une réunion est prévue le mardi 13 mai 2025 à 18h00.

6/ Urbanisme

Certificat d'urbanisme n° CU.68324.25.0007@ (CUa) présenté par la SCP CHAUVIN & BASCH, notaire à Mulhouse, pour un terrain au lieudit Oben Am Roten Kreuz, en section n° 17, parcelle n° 46, d'une contenance de 1100 m².

Certificat d'urbanisme n° CU.68324.25.0008@ (CUa) présenté par la SCP CHAUVIN & BASCH, notaire à Mulhouse, pour un terrain au lieudit Oben Am Roten Kreuz, en section n° 17, parcelle n° 52, d'une contenance de 2042 m².

Certificat d'urbanisme n° CU.68324.25.0009@ (CUa) présenté par la SCP CHAUVIN & BASCH, notaire à Mulhouse, pour un terrain au lieudit Oben Am Roten Kreuz, en section n° 17, parcelle n° 249, d'une contenance de 1029 m².

Certificat d'urbanisme n° CU.68324.25.0010@ (CUa) présenté par la SCP THUET et HERZOG, notaire à Mulhouse, pour un terrain situé au 9 rue du Milieu, en section n° 02, parcelle n° 384, d'une contenance de 3522 m².

Déclaration préalable n° DP.68324.25.0012@ présentée par Madame STUBER Nathalie, 6 rue du Neusetz, pour la création d'un abri de jardin, section n° 16, parcelles n° 433, 435 et 498 d'une contenance totale de 1162 m².

Permis de démolir n° PD.68324.25.0001@ présenté par Mme STUBER Nathalie, 6 rue du Neusetz, pour la démolition d'un abri de jardin, section n° 16 parcelles n° 433, 435 et 498 d'une contenance totale de 1162 m².

Le Conseil municipal prend connaissance des documents d'urbanisme qui sont transmis au service instructeur de SLA (Saint-Louis Agglomération), pour contrôle et vérification, ainsi qu'à l'ABF si concerné.

Accès aux propriétés 92A et 92B rue Principale : une rencontre est prévue en mairie le vendredi 16 mai à 17h avec les propriétaires concernés. Le sujet concerne l'entrée « bateau » depuis la rue principale permettant l'accès aux 2 adresses.

Révision du PLU : notre dossier est toujours en « souffrance » du fait du non-retour du bureau d'études OTE Ingénierie. La situation est compliquée car dans une incertitude totale ! Mme Géraldine SCHURDER s'occupe de ce dossier ; nous saisissons également notre protection juridique si besoin est.

7/ Travaux

Extension réseau de chauffage : les travaux sont à présent terminés et la réception de chantier devrait se faire prochainement, la date reste à définir.

Surveillance du point d'apport volontaire sur le Rantzwillerweg : l'installation de l'éclairage (7 130,00€ HT) et la mise en place de caméras de télésurveillance (5 175,00€ HT) représentent un budget conséquent. Compte-tenu des nombreux projets en cours, cette dépense n'est pas la priorité ; le projet pourrait être reporté à une échéance ultérieure.

Bassin de rétention : les démarches pour la création d'une 4^{ème} retenue d'eau se poursuivent. Un dossier est toutefois en attente suite à une réserve de décision sur un terrain de 12 ares. Une rencontre est prévue en mairie le 13 mai à 18h30 avec les personnes concernées.

8/ Activités des commissions :

Commission « bâtiments communaux » : une visite de la maison située 2 rue de Rantzwiller s'est effectuée avec la présence de l'agence immobilière. La présence de mэрule est signalée ! En l'état, nous avons fait une proposition d'achat pour 100 000,00 €, laquelle a été refusée.

Commission « développement culturel » : pour l'organisation de la séance de « cinéma en plein air », 4 films ont été sélectionnés. L'adjoint en charge de cette manifestation, M. Jérôme PRUVOT, propose qu'un choix soit fait parmi ces 4 propositions.

Commission PCS (Plan Communal de Sauvegarde) : réunion est prévue le jeudi 22 mai 2025 à 18h30.
Centre Communal d'Action Sociale : la commission CCAS doit se réunir pour étudier une demande d'aide alimentaire transmise pour une famille qui se trouve momentanément en difficulté.

SIVOSC/Ecole/Périscolaire : les effectifs pour la prochaine rentrée scolaire sont en nette augmentation avec l'annonce d'un effectif de 60 élèves à l'école maternelle (23 PS ; 20 MS ; 17 GS) et 78 élèves à l'école élémentaire (28 CP-CE1 ; 26 CE2 ; 24 CM1-CM2).

Le seuil d'ouverture de classe est prévu à partir de 64 élèves.

Mme Fluck demande quelques aménagements :

- Installation de bancs sous forme de gradins devant le terrain de foot ;
- Création de 4 bacs potagers, 1 pour chaque saison ;
- Marquage au sol dans la cour de l'école pour créer un circuit à emprunter par les enfants sur leur vélo (rond-point, passage piéton, croisement, stop, ...) ;
- Création d'une fresque sur le mur menant à l'école, entre l'escalier et la chaufferie.

D'autre part, le SIVOSC organisera, le 30 juin prochain, à 18h00, une réception à l'occasion des 50 ans de ce Syndicat scolaire.

9/ Informations / Divers

Journée citoyenne : la rencontre est prévue pour ce samedi 17 mai à partir de 8h00. Nous comptabilisons à ce jour 64 participants.

Les principaux travaux relevés sont :

- Préparation des jardinières de fleurs (Manoir, Ecole, rampe de l'église, arbre à géraniums, ...) + plantations sur les plates-bandes ;
- Pose des panneaux d'information sur le sentier de la mémoire ;
- Mise en peinture de la station de pompage, rue du Château ;
- Travaux de désherbage (au cimetière, abords des bâtiments communaux, placettes du village, ...)

Foyers-Clubs du Haut-Rhin : une rencontre est prévue le mardi 27 mai prochain à 14h00 pour la visite de l'appartement communal qui va accueillir prochainement le périscolaire. Cette visite est nécessaire pour identifier les besoins en équipement et en petits travaux (installation cuisine, sanitaire etc..).

Informations de la Préfecture :

Lancement du Fonds Vert 2025 : octroi de financement, sous certaines conditions, pour des projets d'investissement ; (courriel en date du 14.04.2025 à 17 :59) ;

Fonds territorial d'accessibilité : accord de subvention pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public ; (courriel en date du 25.04.2025 à 12 :00).

ADAUHR : le maire revient sur la convention d'assistance au maître d'ouvrage proposée par l'ADAUHR dans le cadre de nos projets relatifs à :

- L'atelier communal ;
- L'extension du préau actuel pour les usages de l'école et les manifestations villageoises ;
- La rénovation de la maison « Gesser » et
- L'acquisition de la maison « Bohrer ».

Il nous faudra impérativement élaborer un cahier des charges.

Le maire propose que nous donnions suite à la proposition de l'ADAUHR.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité par 13 voix POUR (12 + 1 procuration).

Demande de subvention exceptionnelle : émanant du collège de Sierentz pour un déplacement à Languieux (Côtes d'Armor), du 3 au 6 juin, pour une qualification à la finale du championnat de France de l'Association sportive du collège. Avis défavorable.

Proposition de candidature de notre commune à la labellisation des villes sportives : émanant du Comité régional olympique et sportif Grand Est. Avis défavorable.

Rencontre avec M. LE GOFF, Sous-préfet de Mulhouse et M. SCHOTT, Architecte des Bâtiments de France :

- Avis défavorable pour notre souhait d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'église ;
- Pour ces mêmes panneaux sur la toiture de l'école et sur l'atelier communal, cela peut être envisageable, projet à présenter avec des données précises ;
- Pour la propriété sis 1 rue de Rantzwiller : une procédure d'abandon manifeste du bien peut être envisageable en présentant un projet d'aménagement précis et concret (logements sociaux à l'étage, cabinet médical au RDC par exemple) ;
- Idem pour d'autres propriétés également laissées à l'abandon sur la commune, dont certaines pour plus de 30 ans ... ;
- Différentes aides peuvent nous être proposées tant pour l'administratif par l'ADAUHR* ou le CAUE* (montage des dossiers, appels d'offres, cahiers des charges, ...) que pour le volet financier (DETR*, Fondation du patrimoine, ASMA*, ...)

(*) ADAUHR = Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin

CAUE = Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement d'Alsace

DETR = Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

ASMA = Association de Sauvegarde de la Maison Alsacienne

Informations de dates :

- **Ve 16.05.2025 à 09h00** : Assemblée Générale annuelle de l'association des Communes Forestières d'Alsace ;
- **Ve 16.05.2025 à 18h30** : réception municipale ; Mairie de Bartenheim et de Bartenheim-la-Chaussée ;
- **Sa 17.05.2025 à 17h00** : ouverture de la collecte de dons pour la réhabilitation du presbytère communal de Steinbrunn-Le-Bas ;
- **Ve 30.05.2025 à 18h30** : invitation pour le 25^{ème} anniversaire du jumelage entre Sierentz et Kostomloty en Basse-Silésie ;
- **Di 01.06.2025 à 09h00** : invitation pour le 100^{ème} anniversaire du corps des sapeurs-pompiers de Hagenthal-Neuwiller ;
- **Lu 02.06.2025 à 08h30** : proposition de formation du SIS du Haut-Rhin en partenariat avec l'AMHR « immersion dans une cellule de crise » ;
- **Ve 13.06.2025 à 18h45** : Assemblée Générale à la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace

0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures et 16 minutes
La prochaine séance est prévue pour le 16 juin 2025

Signature des membres présents :

Le Maire, Vincent STRICH :		
Isabelle ALLOUCHE :	Sophie DIENER : <i>à partir du point n°4</i>	Christian ENTZ : <i>Par procuration, J-Philippe RUBERT</i>
Germain JUNG :	Pierre MALATRE :	Angélique MARTIN : <u>Secrétaire de séance</u>
Laëtitia NASTASI : <i>Absente excusée</i>	Jérôme PRUVOT :	J-Philippe RUBERT :
Sonia SCHMITZ :	Géraldine SCHURDER :	Denis WACH :
Céline WALTERSBERGER :		

Délibérations :

N° 1 pour le point 03 : emplois-jeunes pour cet été ;

N° 2 pour le point 09 : signature de la « Convention d'assistance au maître d'ouvrage » avec l'ADAUHR.